

**Évaluation du *cluster* « Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) »  
2015-2016**

**RAPPORT D'ÉVALUATION  
Haute École de la Province de Namur (HEPN)  
Bachelier en Agronomie**

Comité des experts :

M. Grégory DECHAMP-GUILLAUME, président

M. Luc BOUSQUET, Mme Julie GOFFAUX, M. Philippe MARTIN, M. Georges SANTINI,  
Mme Nathalie ZANDECKI, experts.

**30 juin 2016**

## INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*<sup>1</sup> « Sciences agronomiques (hors bio-ingénieurs) ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné<sup>2</sup>, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 16 et 17 février 2016 à la Haute École de la Province de Namur pour évaluer le programme de bachelier en Agronomie. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 23 membres du personnel, 22 étudiants, 7 diplômés et 5 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères<sup>3</sup>, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

---

<sup>1</sup> Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : [http://www.aeqes.be/calendrier\\_intro.cfm](http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm) (consulté le 15 mars 2016).

<sup>2</sup> Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm) (consulté le 15 janvier 2016).

<sup>3</sup> AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : [http://www.aeqes.be/infos\\_documents\\_details.cfm?documents\\_id=246](http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246) (consulté le 2 mars 2016).

## **PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

La Haute École de la Province de Namur (HEPN) fait partie du Pôle académique de Namur. La HEPN comprend trois catégories d'enseignement : agronomique, économique et paramédicale. Les catégories sont réparties sur trois sites. La catégorie agronomique est la seule à être localisée à Ciney. Son déménagement sur un nouveau site, à proximité immédiate de son site actuel, est prévu à courte échéance.

La présente évaluation concerne la catégorie agronomique de la HEPN pour le bachelier en Agronomie avec les orientations agro-industries et biotechnologies (AIB), techniques et gestion agricoles (TGA) et environnement (ENV). Il est à noter que la catégorie agronomique propose également une spécialisation en Agriculture biologique depuis 2015-2016, mais cette formation n'entre pas dans le cadre de la présente évaluation.

En 2013-2014, les étudiants du bachelier en Agronomie représentaient un peu moins de 10% des étudiants de la Haute École, et un peu plus de 10% des étudiants inscrits dans ce bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## Critère 1

**L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.**

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

## CONSTATS ET ANALYSE

### [Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La catégorie agronomique de la HEPN est très bien implantée et reconnue dans son environnement économique et social local. Toutefois, elle souffre d'une situation périphérique par rapport au siège social de la HEPN. Cet éloignement joue certainement un rôle dans le manque d'implication de la catégorie dans les conseils statutaires de la HEPN, notamment pour ce qui concerne la représentation étudiante.
- 2 La nomination du directeur-président actuel, cumulant les fonctions de directeur-président et de directeur de catégorie a certainement été une bonne chose pour la catégorie, contribuant fortement à son redressement en termes d'effectifs et d'attractivité. Cette période de redressement n'étant plus dans sa phase critique, le cumul de fonction renvoie peut-être maintenant une image de catégorie particulière, situation d'autant plus singulière qu'elle n'est pas sur le site principal de la HEPN. Ce cumul peut complexifier la distinction entre les fonctions du directeur-président et de directeur de catégorie.
- 3 Le comité a noté les efforts importants faits par la catégorie pour se développer et améliorer continûment son image et son rayonnement. Il a aussi senti que ces efforts s'inscrivent dans la durée, portent déjà leurs fruits et se concrétiseront aux yeux de tous lorsque le nouveau bâtiment sortira de terre.

### [Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 4 Le comité constate que la cellule qualité avait d'abord été mise en place pour répondre aux obligations décrétales. Sa mission, dans le cadre de l'évaluation AEQES est une 1ère étape importante dans la définition d'une politique qualité, dont les contours restent pour partie encore à définir dans la politique générale de l'établissement et auprès de toutes les parties prenantes.
- 5 La démarche qualité engagée n'intègre que trop faiblement l'évaluation des enseignements par les étudiants (les procédures associées manquent de clarté et d'explicitation auprès des parties prenantes concernées).

### [Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 6 Le comité a relevé les efforts importants fournis par la catégorie pour la révision du programme selon le nouveau décret Paysage. Il se félicite du recrutement d'un conseiller pédagogique venant renforcer et compléter la mission préexistante de la conseillère psychopédagogique.
- 7 Par ailleurs, le comité tient à souligner l'engagement, le volontarisme et la capacité de remise en question de l'équipe pédagogique. La conseillère pédagogique y trouve ainsi un terrain favorable pour accompagner les équipes enseignantes.
- 8 L'équipe enseignante, relayée par le réseau des professionnels, les intervenants pédagogiques et les maîtres de stage (dont beaucoup sont des anciens de l'école) porte des valeurs fortes, dans un secteur en pleine mutation, dont le rôle important d'un point de vue sociétal est reconnu.

## [Information et communication interne]

- 9 L'information et la communication entre les membres de la catégorie sont facilitées par sa petite taille. Cela favorise la proximité entre enseignants, étudiants et personnels pédagogiques, représentant un réel atout pour la qualité des relations humaines et les conditions de travail. Ceci peut également expliquer en partie le recours encore partiel et limité aux procédures et outils dématérialisés de la plateforme « eBac », les échanges se faisant encore beaucoup sans formalisme et donc avec un manque de traçabilité.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité d'experts recommande de clarifier la composition, les prérogatives et les missions de la cellule qualité de l'établissement. Cette cellule qualité doit par ailleurs être positionnée clairement au sein de l'organigramme de la HEPN en précisant ses liens fonctionnels et hiérarchiques.
- 2 Le comité juge souhaitable de nommer un directeur de catégorie de plein droit, représentant à plein temps la direction sur le site agronomique.
- 3 Le comité recommande de mettre l'accent sur l'importance de la formation de bachelier dans les enjeux socio-économiques à venir et de mettre en avant sa valeur et son utilité au sein de la HEPN. Cela pourrait commencer par faire exister mieux la catégorie aux yeux de la HEPN, en tenant par exemple régulièrement des conseils décentralisés, en organisant des événements pédagogiques ou festifs de la HEPN sur le site de la catégorie agronomique à Ciney.
- 4 Il paraît important pour le comité de créer les conditions et trouver les moyens concrets d'impliquer les étudiants dans les instances décisionnelles (élection formelle des représentants étudiants, participation aux frais de déplacement pour les conseils, etc.).
- 5 Le comité recommande dans le cadre de la démarche qualité qui se met en place de poursuivre la réflexion amorcée sur la traduction du programme en unités d'enseignement (UE). De manière concomitante, une évaluation régulière et approfondie des enseignements par les étudiants est fondamentale pour mener à bien cette réflexion.
- 6 Le comité suggère de systématiser et optimiser l'utilisation de la plateforme « eBac », en adaptant le fonctionnement pour mieux tenir compte des besoins en formation à l'outil de ses utilisateurs.

## Critère 2

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

#### CONSTATS ET ANALYSE

#### [Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 L'évaluation globale de la pertinence du programme de bachelier en Agronomie de la HEPN par le comité d'experts est positive. Elle a permis en même temps d'identifier des axes de progrès pour le futur.
- 2 Le programme de bachelier en Agronomie de la HEPN présente une grille générale conforme à la grille minimale imposée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les profils d'enseignement ont été élaborés et adaptés en conformité avec les règles indiquées dans le décret Paysage. Les changements liés à ce décret (organisation des cours en UE, fiches descriptives, critères d'évaluation) ont été mis en place récemment et dans un temps réduit. Cette transition rapide a été vécue parfois avec difficulté par les enseignants qui ne semblent pas s'être totalement approprié le nouveau profil d'enseignement. Les autres parties prenantes (anciens étudiants, monde socioprofessionnel, étudiants) n'ont pas toujours été impliqués dans les phases initiales du processus d'élaboration du nouveau programme, rendant leur contribution peut-être trop mineure.
- 3 Les parties prenantes sont différemment consultées dans les mécanismes d'élaboration et d'évolution des programmes. La catégorie favorise les relations avec le monde socioprofessionnel à travers ses contacts avec les anciens étudiants et les entreprises (par les stages). Ces derniers reconnaissent la qualité de la formation notamment par son caractère polyvalent sur les différents volets de l'agronomie. La grande adaptabilité des diplômés, une fois en emploi y compris dès leur premier engagement, a été soulignée et constitue un atout majeur de cette formation. Les orientations sont adaptées de par leur nature aux besoins actuels des entreprises.
- 4 Le programme est construit sur un socle scientifique et technique solide notamment en mathématiques, chimie et biologie, même si dans quelques cas sur l'ensemble des disciplines enseignées une mise à jour du contenu du cours devrait être envisagée. Il est toutefois souhaitable d'envisager une meilleure maîtrise des compétences linguistiques, pouvant servir à une plus grande mobilité internationale mais également à une meilleure employabilité en Belgique. Un constat analogue a été fait concernant des compétences d'analyse et de synthèse des problèmes, et au sujet de capacités rédactionnelles permettant une expression de plus grande qualité.
- 5 Les anciens étudiants ainsi que les employeurs soulignent l'intérêt qu'il y aurait à développer encore plus l'enseignement de l'usage des systèmes d'information géographique pour les orientations environnement et TGA. Pour TGA l'enseignement des conséquences pratiques des politiques communautaires (PAC, directive nitrate, ...) sur la gestion quotidienne des exploitations constituerait un plus très apprécié.
- 6 Le programme est bien articulé avec la démarche de recherche grâce aux travaux menés dans le cadre du stage, du TFE et du programme des visites en entreprises, en particulier pour l'orientation environnement. Les sujets de stages sont pertinents et la procédure qui préside à leur exécution et leur évaluation est claire et bien comprise des étudiants.

#### [Information et communication externe]

- 7 La catégorie agronomique de la HEPN bénéficie d'une bonne notoriété et d'un ancrage fort grâce à l'établissement d'enseignement secondaire voisin et au tissu régional d'entreprises en lien avec

l'agronomie. Ces relations sont solides et efficaces et la communication à destination des candidats est claire et pertinente. Les efforts déployés en termes de communication externe portent leurs fruits aussi bien au travers du site web que par les actions de promotion et les journées portes ouvertes.

- 8 Les efforts déployés au niveau du site web, les actions de promotion, les JPO, sont des moyens efficaces en termes de communication externe.

#### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Le comité recommande de renforcer la participation du monde socioprofessionnel, des anciens étudiants et des étudiants dans les instances de consultation et de mise en œuvre des programmes.
- 2 Il est souhaitable de veiller à intégrer régulièrement les évolutions récentes dans les différents éléments du programme.
- 3 Pour l'enseignement de l'anglais, le comité recommande de créer des groupes de niveau pour répondre aux besoins différenciés des étudiants. Le recours encadré à des ressources en ligne avec un outil comme « Wallangues » pourrait également être envisageable.
- 4 Pour les orientations TGA et environnement, le comité suggère de développer l'enseignement des systèmes d'information géographique et pour TGA spécifiquement, d'envisager une approche des réglementations qui soit plus proche du quotidien des agriculteurs.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 5 Le comité suggère de renforcer l'internationalisation et l'orientation recherche de la formation.
- 6 Une amélioration de l'accompagnement des étudiants dans la réalisation de leur TFE, notamment en termes de régularité des rencontres, est recommandée par le comité d'experts.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

### Critère 3

#### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

#### CONSTATS ET ANALYSE

##### [Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage sont formulés au niveau du bachelier avec une déclinaison spécifique par orientation. Les acquis d'apprentissage sont facilement accessibles par tous et illustrés concrètement par de courtes vidéos. Ces acquis semblent partagés par les différentes parties prenantes : enseignants, étudiants et employeurs.
- 2 Les fiches de présentation des UE accessibles par internet, présentent les acquis et activités d'apprentissage. Les prérequis et corequis liés à chaque UE sont affichés et communiqués aux étudiants. Le comité des experts note une grande diversité de matières abordées.
- 3 L'école affiche la compétence commune de « compréhension écrite et orale d'une seconde langue (anglais ou néerlandais) ». Il apparaît cependant que la compétence linguistique en anglais se concentre plus sur la dimension écrite que sur l'oral. Globalement, le niveau d'anglais des diplômés est jugé trop faible par ces mêmes diplômés, mais aussi par les étudiants. À ce jour, il n'est pas proposé de mobilité internationale en direction de pays anglophones.

##### [Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 4 Le caractère professionnalisant de la formation est marqué par de nombreuses sorties sur le terrain, des visites d'entreprises ou des activités d'apprentissage en laboratoires selon les orientations. Les activités de laboratoires constituent une mise en pratique des cours théoriques.
- 5 Le stage et le TFE sont liés. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement de la part des maîtres de stage et d'une mise au point intermédiaire avec les promoteurs. Les consignes de rédaction du TFE sont transmises aux étudiants lors du cours d'initiation à la recherche scientifique (recherche bibliographique et rédaction scientifique). Le choix du TFE est laissé à l'initiative des étudiants qui doivent justifier de l'intérêt du sujet aux enseignants tout en répondant à un vrai besoin pour les maîtres de stage.
- 6 Les étudiants reconnaissent la qualité de la formation et de l'encadrement et mentionnent au passage les voies d'amélioration telles que le rafraîchissement ou l'élargissement de certains cours.

##### [Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 7 L'enseignement apparaît très riche et la diversité des matières enseignées est appréciée par les étudiants et anciens étudiants, et constitue une valeur ajoutée pour les étudiants ayant un projet professionnel clairement établi. C'est un atout important pour évoluer plus tard dans leur métier. Les enseignements de 1ère année apparaissent très chargés et ne laissent que peu de temps au travail personnel.
- 8 Les sorties se font majoritairement en 2ème et 3ème blocs du fait d'effectifs moins lourds à gérer. Ces sorties sont très fréquentes en TGA et environnement, moins en AIB où la pratique de laboratoire est plus importante.

- 9 Les cours d'anglais portent sur la connaissance basique de la langue en première année. Ils visent un accroissement progressif de cette maîtrise en 2ème et 3ème blocs. Les cours de néerlandais ne concernent qu'un public restreint de quelques étudiants, essentiellement de l'orientation TGA. Le niveau d'anglais de 1ère année permet à des étudiants débutants d'acquérir des bases, mais il apparaît trop faible pour les étudiants ayant déjà suivi des cours d'anglais au préalable. L'enseignement des langues est bloqué sur un quadrimestre, ce qui en limite fortement l'efficacité.

### **[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]**

- 10 Certaines matières enseignées en Bloc 1 conduisent à un échec très, voire trop fréquent des étudiants aux examens, ce qui questionne l'adéquation entre les enseignements dispensés et l'examen proposé.
- 11 Les évaluations des UE restent encore souvent au niveau des cours rassemblés dans ces UE. Des évaluations plus intégrées sont encore à mettre en place en vue d'apprécier les acquis d'apprentissage dans une dimension plus large et donc plus professionnalisante.
- 12 Le TFE et le stage, bien que liés, donnent lieu à des évaluations différenciées, bien identifiées par les étudiants et les maîtres de stage. Les maîtres de stage soulignent le très bon niveau de formation globale des étudiants tout en signalant de très fréquentes difficultés rédactionnelles. Les étudiants semblent avoir du mal à rendre compte par écrit de leur travail
- 13 Des sessions de retour sur les évaluations sont organisées ce qui permet aux étudiants de mieux comprendre leurs erreurs. Les jurys de TFE donne lieu à un retour oral « à chaud » sur le travail des étudiants, apprécié par ces derniers.

### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Pour la préparation du TFE, le comité suggère de développer en Bloc 2 des exercices de rédaction liés à des travaux d'étudiants en plus du cours sur l'initiation à la recherche scientifique dont le transfert en bloc 3 apparaît justifié.
- 2 Le comité recommande de veiller à la bonne adéquation entre les enseignements et les évaluations qui leurs correspondent. Quand cela est possible, il serait souhaitable de réfléchir à la mise en œuvre d'évaluations intégrées au niveau des UE.
- 3 Les thématiques abordées en cours d'anglais pourraient être plus spécifiques à chacune des orientations pour renforcer l'intérêt des étudiants.

## Critère 4

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

## CONSTATS ET ANALYSE

### [Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Les ressources humaines affectées à la catégorie agronomique semblent adaptées aux besoins et aux attentes, sans surcharges marquantes. Le comité a noté à ce titre la satisfaction des étudiants quant à la disponibilité des enseignants et des personnels de l'établissement et de la catégorie. La charge de travail semble être bien répartie entre les personnes impliquées.
- 2 Le nombre d'heures allouées pour les promoteurs de TFE semble un peu faible compte tenu de l'implication réelle des enseignants, ce qui déporte parfois une part de la charge de travail sur les maîtres de stages encadrant également le TFE.
- 3 Les procédures de recrutement des personnels sont clairement identifiées. L'établissement alloue des moyens pour le développement professionnel de ses personnels. En revanche, il ne semble pas exister une politique globale de formation continue des personnels.

### [Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 4 La catégorie dispose de matériels et d'équipements pédagogiques globalement adaptés aux besoins de la formation. La catégorie manque d'un espace clairement identifié et séparé pour tenir lieu de bibliothèque et d'espaces de travail suffisamment équipés d'ordinateurs pour les étudiants. Ce constat sera amené à évoluer à court ou moyen terme avec la construction d'un nouveau bâtiment.
- 5 Les matériaux pédagogiques, notamment les syllabi, ne sont pas toujours disponibles et parfois pas mis à jour (que ce soit sur la forme ou sur le fond du document) sur la plateforme « ebac ». Les droits d'accès aux différents fichiers semblent problématiques pour les étudiants.

### [Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 6 Les procédures d'admission des étudiants semblent satisfaisantes et les candidats issus antérieurement d'autres établissements sont correctement intégrés avec prise en compte des compétences acquises ailleurs. Les possibilités de poursuite d'études ne semblent pas totalement comprises et intégrées par les étudiants de la catégorie.
- 7 Les dispositifs de soutien à la réussite mis en œuvre sont appréciés et diversifiés avec une implication des étudiants pour le tutorat. L'accompagnement par les enseignants est également un atout pour le dispositif de réussite.
- 8 La présence d'une assistante sociale et d'une psychopédagogue permet d'assurer un suivi des étudiants.

### **[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]**

- 9 Les données nécessaires au pilotage du programme de formation sont rares. Il n'y a pas de suivi institutionnel régulier des taux de réussite, des cohortes d'étudiants, du devenir des diplômés (taux d'insertion professionnelle, fonctions exercées, salaires...).

### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Le comité encourage l'établissement à mettre en place une politique de formation continue de ses personnels basée sur un recueil régulier et systématique des besoins.
- 2 Dans le cadre de la construction des nouveaux bâtiments, le comité recommande que l'ensemble des besoins en espaces nouveaux et adaptés (ex : bibliothèque) soit identifié avec toutes les parties prenantes.
- 3 Le comité recommande de faire de la plateforme numérique « ebac » un véritable outil pédagogique utilisé par tous de manière systématique et pertinente.
- 4 Les efforts de la catégorie pour la réussite des étudiants doivent être maintenus.
- 5 Le comité recommande à l'établissement de mettre rapidement en place une politique et une méthode de pilotage de ses formations basées sur des indicateurs. Cette politique devra s'accompagner de procédures claires de recueil de l'ensemble des données nécessaires.

## Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

### CONSTATS ET ANALYSE

#### [Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 L'autoévaluation a fait l'objet d'un travail approfondi et a mobilisé assez fortement certains personnels. Cependant, une fraction seulement des parties prenantes a été consultée par le biais d'une enquête pour la préparation à la rédaction du dossier d'autoévaluation. Les étudiants y ont répondu dans le cadre d'un cours. Le document final reprenant la compilation des informations des enquêtes a été présenté lors d'une réunion avec les enseignants. Il n'y a pas eu de retour fait par la suite vers les étudiants.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Le rapport d'autoévaluation ne comporte pas assez d'éléments factuels venant appuyer l'argumentaire.

#### [Analyse SWOT]

- 3 L'analyse SWOT détaillée mais déséquilibrée ne permet pas de mettre en évidence les grands axes prioritaires de la catégorie agronomique, ni les éléments externes pouvant influencer la stratégie de la Haute École. Cette analyse a été réalisée en comité restreint.

#### [Plan d'action et suivi]

- 4 Les actions du plan d'action sont très voire trop nombreuses et ont été priorisées sans critères clairement définis. Les objectifs et résultats attendus des actions sont trop vagues pour être réellement opérants et un référent n'est pas toujours formellement identifié pour chacune des actions.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité suggère en guise de retour d'expériences d'évaluer l'efficacité de la méthodologie utilisée pour l'autoévaluation : la rédaction et validation du dossier d'autoévaluation, l'analyse SWOT ainsi que le plan d'action.
- 2 Le comité recommande de définir des critères pour la priorisation des actions (faisabilité, impact, coût, implication, lien avec la stratégie, etc.) ; de définir de manière plus précise les résultats attendus sous forme d'indicateurs assortis des actions du plan d'action et de les mettre en lien avec la stratégie ; de définir un pilote pour chacune des actions.
- 3 Un retour vers les étudiants et avec les enseignants ayant participé à l'analyse serait par ailleurs appréciable.

## **CONCLUSION**

La catégorie agronomique de la HEPN jouit d'une bonne renommée. Les formations délivrées sont connues et reconnues. Pour mener à bien la démarche qualité engagée, la catégorie peut s'appuyer sur une équipe pédagogique impliquée et soucieuse des enjeux et de la réussite des étudiants.

Le comité encourage la catégorie agronomique à poursuivre dans cette voie en continuant à s'appuyer sur l'ensemble des personnels avec l'appui d'un conseil en pédagogie et de toutes les parties prenantes. Il en découlera une valorisation méritée des programmes de formation qui gagneront toujours en pertinence et en cohérence.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Synergie entre direction et équipe de coordination pédagogique sur le site de Ciney</li><li>⇒ Équipe enseignante compétente et motivée</li><li>⇒ Diplômés très appréciés en entreprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Direction de la catégorie portée par une seule personne, également Directeur-président</li><li>⇒ Positionnement flou de la Commission qualité dans l'organigramme de la HEPN</li><li>⇒ Faible représentation de la catégorie agronomique dans les instances de la HEPN</li><li>⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants</li><li>⇒ Compétences linguistiques des diplômés</li><li>⇒ Plan d'action manquant encore de précisions pour être applicable</li></ul>

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Nouveaux locaux à Ciney</li><li>⇒ Décret Paysage comme support à la réflexion sur les évolutions de la formation en agronomie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Confusion avec l'établissement d'enseignement secondaire voisin</li><li>⇒ Concurrence possible avec d'autres établissements agronomiques</li></ul>

Récapitulatif des principales recommandations
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Clarifier la place de la commission qualité par rapport à la gouvernance de la HE et la gouvernance de la catégorie</li><li>⇒ Faire des évaluations des enseignements par les étudiants un outil d'amélioration de la qualité partagé par tous</li><li>⇒ Renforcer l'apprentissage des langues et l'internationalisation de la formation</li><li>⇒ Au delà des besoins pour la communication, faire de la plate forme numérique un véritable outil pédagogique utilisé par tous</li><li>⇒ Préciser les indicateurs, jalons et responsabilités permettant de mener à bien le plan d'actions</li></ul>

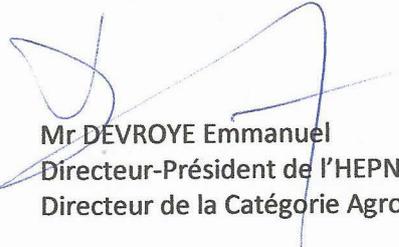
**Droit de réponse de l'établissement évalué**

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
7	2	Recommandations point 4	15 heures de cours de télédétection sont au programme de l'orientation ENVI depuis l'AA 2015-2016
	2	Recommandations point 6	Les nouveaux profs ayant des charges au niveau du suivi des stages/TFE ont été rencontrés en janvier 2016 et orientés pour un bon accompagnement des étudiants en stage
12	5	1	La commission interne de la qualité estime que la formulation « <b>une fraction seulement des parties prenantes a été consultée</b> » est réductrice. En effet, tous les étudiants, les enseignants, les employeurs formateurs, les étudiants diplômés ainsi que le personnel d'encadrement et la direction de la HE ont été consultés soit par le biais d'une enquête papier ou en ligne, soit à l'occasion d'une entrevue individuelle.

*Nom, fonction et signature du responsable de l'établissement*



Mr DEVROYE Emmanuel  
Directeur-Président de l'HEPN  
Directeur de la Catégorie Agronomique

*Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'évaluation*



Mme DESAMOURY Véronique  
Coordinatrice Qualité de l'HEPN

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.